

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 2 avril 2012 de M. Alexandre Wisard: «Ouverture des chantiers portés par la Ville de Genève: pourquoi de tels retards?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

A l'exemple des travaux de la villa Freundler qui ont tant tardé, j'invite le Conseil administratif à dresser la liste des objets adoptés (date du vote par le Conseil municipal) depuis avril 2008 et dont le chantier ne serait pas ouvert à ce jour. Et de préciser les motifs de ce non-démarrage.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

D'avril 2008 à mars 2012, le Conseil municipal a accepté 111 propositions de crédits de réalisation, concernant soit le patrimoine bâti, soit l'aménagement de l'espace public. Parmi elles, la liste des crédits votés dont le chantier n'avait pas débuté au 2 avril 2012, au nombre de 10, est la suivante:

- PR-776: «Proposition du Conseil administratif du 10 février 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant total de 1 748 000 francs destiné à la réfection partielle de l'école de Carl-Vogt, à l'aménagement de son préau et de sa place de jeux, ainsi qu'à des travaux permettant le déménagement des élèves de Carl-Vogt dans deux écoles du quartier».

La planification prévoit de réaliser les travaux dès le début de l'année 2013, ceux-ci devant être terminés pour la rentrée 2013.

- PR-818: «Proposition du Conseil administratif du 8 septembre 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant de 1 981 000 francs destiné à la mise en conformité des voies de fuite et des installations de sécurité selon les normes de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et les exigences de la police du feu permettant d'améliorer la sécurité du public et des utilisateurs du Théâtre de la Comédie, situé au 6, boulevard des Philosophes, parcelle N° 615, feuille N° 33, commune de Genève, section Plainpalais».

La date du vote (17 mai 2011) n'a pas permis la réalisation des travaux durant la fermeture estivale de 2011, comme prévu initialement. Les travaux ont débuté au printemps 2012.

- PR-846: «Proposition du Conseil administratif du 1<sup>er</sup> décembre 2010 en vue de l'ouverture de deux crédits d'un total de 5 172 500 francs destinés à la rénovation de l'immeuble et à l'aménagement de la cour situés au 7, rue Rousseau, parcelle N° 6350, feuille N° 47, commune de Genève, section Cité».

Retard dû au traitement de la requête par le département cantonal des constructions et des techniques de l'information (DCTI). Le chantier a ouvert en juin 2012.

- PR-844: «Proposition du Conseil administratif du 24 novembre 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit total de 7 040 500 francs, soit:
  - un crédit de 6 790 000 francs (frais d'acte et émoluments compris) destiné à l'acquisition de la parcelle N° 4206 (future), d'une contenance de 478 m<sup>2</sup>, feuille 48 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais, sise boulevard de la Cluse, sur laquelle sera érigée une crèche construite selon le descriptif général établi par le maître de l'ouvrage Sol Séjour Soleil SA;
  - un crédit de 250 500 francs destiné à l'équipement en mobilier et jeux ainsi qu'en matériel informatique, téléphonie et alarme anti-effraction pour la crèche située boulevard de la Cluse, sur la future parcelle N° 4206 de la commune de Genève, section Plainpalais».

La Ville n'assure pas la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Acquisition clé en mains d'un ouvrage réalisé par des privés. Le chantier a démarré durant l'été 2012.

- PR-648: «Proposition du Conseil administratif du 3 septembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 779 000 francs destiné à la rénovation du bâtiment situé à la rue des Etuves 15, parcelle N° 5557, feuille 47 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève».

Le chantier débutera en 2013, après la finition des travaux de rénovation de l'immeuble Grenus 2 en cours (relogement des locataires par rocade entre les deux immeubles).

- PR-801: «Proposition du Conseil administratif du 23 juin 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit de 5 840 000 francs destiné à la rénovation et surélévation d'un bâtiment situé à la rue de Lausanne 27, parcelle N° 3060, feuille 63 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève».

et

- PR-802: «Proposition du Conseil administratif du 23 juin 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 812 000 francs destiné à la construction d'un bâtiment d'ateliers d'artistes situé à la rue de Lausanne 27A, parcelle N° 6552, feuille 63 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève».

Le chantier est toujours en attente de la libération des lieux par un locataire commercial, procédure en cours par la GIM.

- PR-876: «Proposition du Conseil administratif du 30 mars 2011 en vue de l'ouverture de deux crédits d'un montant total brut de 14 492 700 francs, à savoir:

- un crédit brut de 13 991 600 francs, financé intégralement par le fonds spécial issu de la donation Varenne, soit un crédit net de 0 franc, destiné à la rénovation de la Console et de la maison du jardinier-chef à l'usage des Conservatoire et Jardin botaniques, situées à la rue de Lausanne 192, parcelle 248, feuille 20, commune de Genève, section Petit-Saconnex;
- un crédit brut de 501 100 francs, financé intégralement par le fonds spécial issu de la donation Varenne, soit un crédit net de 0 franc, destiné au mobilier et équipements pour la Console et la maison du jardinier-chef, situées à la rue de Lausanne 192, parcelle 248, feuille 20, commune de Genève, section Petit-Saconnex;

soit un crédit net de 0 franc».

Le chantier a démarré en septembre 2012, suite au transfert des collections dans les nouveaux herbiers de BOT V durant l'été 2012.

- PR-613: «Proposition du Conseil administratif du 2 avril 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 894 790 francs destiné:
  - pour un montant net de 380 030 francs, à la réalisation du réseau public d'assainissement du chemin Doctoresse-Champendal, déduction faite de la participation de l'Etat de Genève de 63 110 francs représentant la part de subvention cantonale au réseau d'assainissement de la Ville de Genève, soit un montant net total de 443 140 francs;
  - pour un montant net de 514 760 francs, à l'aménagement en rue résidentielle du tronçon public du chemin Doctoresse-Champendal».

Travaux à réaliser en lien avec le PLQ Champendal, qui a pris du retard. Démarrage prévu en 2013.

- PR-819: «Proposition du Conseil administratif du 8 septembre 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit net total de 3 828 000 francs, soit:
  - un crédit de 3 240 000 francs destiné aux travaux d'aménagement du square Pradier;
  - un crédit net de 588 000 francs destiné à l'assainissement du réseau de collecteur du square Pradier, déduction faite de la participation de l'Etat de Genève de 117 000 francs, représentant la part de subvention cantonale au réseau d'assainissement de la Ville de Genève, et de 126 000 francs, assurés par les propriétaires des bâtiments G524, G525, G526, G527, G528, G529 et G530, soit un montant brut total de 831 000 francs».

Un recours a été déposé contre l'autorisation de construire. En cours de procédure.

- PR-799: «Proposition du Conseil administratif du 16 juin 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant net total de 3 162 900 francs, soit:

- un crédit net de 2 033 500 francs destiné aux travaux d'aménagement du square de Chantepoulet, déduction faite du crédit d'étude de 100 000 francs (PR-574, votée le 18 février 2009), soit un montant brut total de 2 133 500 francs;
- un crédit net de 733 000 francs destiné aux travaux de réfection de l'enveloppe et transformations intérieures de l'édicule de la Voirie situé sur le square de Chantepoulet;
- un crédit net de 398 700 francs destiné à l'assainissement du réseau de collecteur du square Chantepoulet, déduction faite de la participation de l'Etat de Genève de 65 400 francs, représentant la part de subvention cantonale au réseau d'assainissement de la Ville de Genève, soit un montant brut total de 464 100 francs».

Un recours a été déposé contre l'autorisation de construire. La procédure s'est terminée en septembre 2012. Les travaux peuvent être planifiés. Réalisation prévue en 2013.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le maire:  
*Rémy Pagani*